



BILAN DE COMPÉTENCES

INFORMATIONS ET MODALITÉS

1

Votre consultante :

Emmanuelle MOMBOISSE

Espace de coworking l'Esquisse Project – 1 rue Victor Billon – 33 110 LE BOUSCAT (Tram ligne D - Arrêt Courbet)

Ou à distance par visioconférence

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le manque de sens, la perte de motivation, une envie de changement sans idée précise, un besoin imprécis de formation, des tensions au travail ou simplement l'envie de construire une suite plus cohérente : ce flou est courant, et il mérite d'être pris au sérieux.

Le bilan de compétences offre un cadre structuré pour réfléchir, comprendre ce qui se joue, clarifier ce qui nous correspond et faire émerger un projet professionnel réaliste et réalisable.

Le bilan de compétences permet :

- D'explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations ;
- De définir votre projet professionnel, et le cas échéant, un projet alternatif ou un projet de formation ;
- D'utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

« *Savoir pour prévoir, prévoir pour pouvoir* » (Auguste Comte – Philosophe et sociologue – 1798/1857)

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le bilan de compétences est encadré par le Code du travail (articles L.6313-10, R.6313-4 à R.6313-7). Il vise à permettre à toute personne d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, si nécessaire, un projet de formation.

Ce cadre garantit : la confidentialité des échanges, le volontariat du bénéficiaire, et une structuration en trois phases obligatoires.

Le bénéficiaire est seul destinataire des résultats. Aucun document n'est transmis à l'employeur ou au financeur sans consentement explicite.

Les trois phases du bilan

01

Phase préliminaire

Analyse de la demande, clarification des attentes et des contraintes, récit du parcours, définition des objectifs personnalisés et des modalités du bilan.

02

Phase d'investigation

Exploration des motivations, des compétences et des pistes professionnelles possibles. Construction d'un projet réaliste et adapté au profil.

03

Phase de conclusion

Appropriation des résultats, définition du ou des projets professionnels retenus, élaboration du plan d'action et remise de la synthèse.

Un rendez-vous de suivi est prévu six mois après la clôture du bilan, pour faire le point sur votre situation et l'avancée du projet.

PROGRAMME

Votre bilan comprend **13 heures de rendez-vous individuels répartis en séances de 1h30 à 2h00, sur une période de 2 à 6 mois** selon votre situation, en présentiel (au Bouscat – 33) ou en visioconférence.

Phase préliminaire

1 - Faire le point sur votre parcours

- **Ensemble** : récit de votre histoire professionnelle, co-construction de vos objectifs pour ce bilan.
- **Objectif** : une base claire pour orienter le bilan.
- **Travail personnel** : autoportrait, moments clés du parcours, questionnaire de fonctionnement personnel.

Phase d'investigation

2 - (Re)découvrir votre profil professionnel

- **Ensemble** : analyse de votre fonctionnement : forces, points de vigilance, besoins, environnements compatibles.
- **Objectif** : avoir une idée précise de votre identité professionnelle.
- **Travail personnel** : travail guidé sur vos motivations, valeurs, besoins et intérêts professionnels.

3 - Comprendre votre fonctionnement personnel

- **Ensemble** : analyse des retours de votre entourage, compréhension de vos moteurs et de vos besoins relationnels.
- **Objectif** : repères sur votre mode de fonctionnement et vos sources d'engagement.
- **Travail personnel** : analyse des missions réalisées, des habiletés professionnelles et des points de friction.

3

4 - Identifier vos compétences

- **Ensemble** : analyse de l'ensemble de vos expériences, identification des compétences transférables, cartographie de vos domaines d'efficacité.
- **Objectif** : un portefeuille de compétences clair.
- **Travail personnel** : formalisation du portfolio de compétences et rédaction du cahier des charges de l'environnement de travail idéal.

5 - Explorer les possibilités

- **Ensemble** : étude des pistes cohérentes avec votre profil, préparation des enquêtes terrain.
- **Objectif** : premières directions concrètes.
- **Travail personnel** : rencontres professionnelles et investigations sectorielles.

Phase de conclusion

6 - Affiner votre projet

- **Ensemble** : analyse de vos enquêtes, faisabilité, hiérarchisation des pistes, analyse des écarts compétences/exigences.
- **Objectif** : une direction professionnelle clarifiée.
- **Travail personnel** : poursuite des enquêtes, analyse des écarts.

7 - Construire et sécuriser votre projet

- **Ensemble** : identification des leviers, obstacles et ajustements nécessaires, formalisation du projet.
- **Objectif** : un projet argumenté, réaliste et cohérent.
- **Travail personnel** : fiche projet (appuis, freins et plan d'action).

8 - Conclure et se projeter

- **Ensemble** : finalisation de la synthèse, validation du plan d'action, préparation du suivi à 6 mois.
- **Objectif** : *une feuille de route claire pour la suite, synthèse détaillée.*
- **Travail personnel** : *relecture de la synthèse, validation des étapes clés.*

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les outils suivants sont mis à votre disposition au fil du bilan, selon les objectifs définis conjointement (nous n'utilisons pas forcément la totalité de ces documents en fonction de vos besoins et objectifs).

Ils sont accessibles via un espace sécurisé accessible par mot de passe, dédié aux échanges de documents.

- **Questionnaire de fonctionnement personnel** : pour explorer ses modes de fonctionnement, ses préférences comportementales.
- **Éléments clés du parcours** : support d'auto-analyse guidée pour formaliser ses objectifs pour le bilan.
- **Autoportrait** : outil de synthèse pour formaliser la perception de soi (compétences personnelles, forces et points de difficulté).
- **Questionnaire à 360°** : recueil de regards croisés (entourage personnel et professionnel) sur ses compétences et comportements (il enrichit et objective l'autoportrait).
- **Questionnaire des intérêts professionnels** : pour identifier ses domaines d'intérêt, d'habiletés et sources de motivation au travail.
- **Questionnaire des ancrs de carrière** : basé sur les travaux du psychologue des organisations Edgar Schein, il aide à repérer les valeurs et besoins fondamentaux qui guident les choix professionnels.
- **Analyse à 360° de l'activité professionnelle** : grille structurée d'analyse des activités exercées, des compétences mobilisées, des environnements de travail.
- **Portefeuille de compétences** : document de capitalisation pour recenser, décrire et illustrer l'ensemble de ses compétences transférables. Réutilisable au-delà du bilan.
- **Balance des compétences** : évaluation des compétences selon leur maîtrise actuelle et leur pérennité, mise en lien avec les pistes de projet explorées.
- **GPS professionnel** : formalisation de ses critères d'épanouissement professionnel servant de boussole pour la suite du parcours.
- **Exploration et analyse métiers/domaines professionnels** : guide pour la recherche documentaire et l'analyse des pistes métiers identifiées, permettant de confronter ses critères à la réalité du marché.
- **Préparation et suivi des enquêtes terrain** : support structuré pour préparer, conduire et exploiter les enquêtes terrains/entretiens avec des professionnels.
- **Fiche projet** : document de synthèse personnelle pour formaliser son projet professionnel : objectifs, étapes, ressources et critères de faisabilité.

5

FORMAT, TARIF ET FINANCEMENT

Le format

Rythme personnalisé

- 13 heures de rendez-vous individuels en présentiel ou en visio conférence
- A répartir en séances de 1h30 à 2h30, en présentiel ou en visioconférence
- Durée totale : 2 à 6 mois (maximum) selon votre situation
- Une séance par semaine ou tous les quinze jours
- Rythme ajustable selon vos disponibilités et contraintes
- Planning adaptable en fonction des contraintes

Travail personnel guidé

- Exercices d'introspection et de réflexion, enquêtes terrain (entretiens conseil)
- Supports transmis à l'issue de chaque rendez-vous.

Un suivi à 6 mois

- 6 mois après la fin du bilan, un rendez-vous de suivi est prévu pour faire le point.

Tarif

Coût total de la prestation : **1 750 €** nets de taxes (activité exonérée de TVA - art. 261.4.4 du CGI).

Modes de financement

Compte Personnel de Formation (CPF)

Prise en charge jusqu'à 1 600 € en fonction du montant disponible. Participation personnelle obligatoire : 150 €, sauf exception, en particulier en faveur des demandeurs d'emploi (décret du 30/03/2026)

Prévoir un délai obligatoire de 11 jours ouvrés entre l'inscription sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr et le démarrage (délai légal de réflexion).

Autofinancement

Facilités de paiement disponibles sur demande.

Entreprise / OPCO

Prise en charge possible sur plan de développement des compétences ou via votre OPCO. Une convention tripartite de formation est établie.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Des adaptations sont possibles selon vos besoins (rythme, format, outils). Un échange préalable permet d'étudier les ajustements nécessaires en toute confidentialité.

ENGAGEMENT, DÉONTOLOGIE ET CONFIDENTIALITÉ

Une démarche active

Le bilan de compétences repose sur votre participation active, lors des rendez-vous comme dans leur intervalle. Les exercices, réflexions et enquêtes terrain représentent une charge de travail variable selon votre rythme et vos disponibilités, les réaliser augmente la valeur totale du bilan.

Vos retours, y compris vos doutes, vos hésitations ou vos blocages, permettent d'ajuster l'accompagnement et de maintenir une progression confortable. Il est essentiel de ne pas attendre la fin du parcours pour exprimer vos questionnements ou vos insatisfactions.

Si un imprévu survient ou si le rythme ne vous convient plus, signalez-le rapidement. Une solution adaptée sera trouvée conjointement, dans les limites qui permettent de maintenir la dynamique du bilan.

Confidentialité et déontologie

Conformément à l'article L.6313-4 du Code du travail, l'ensemble des échanges et documents produits dans le cadre de ce bilan sont strictement confidentiels.

Le bénéficiaire est seul destinataire des résultats et de la synthèse finale. Aucune information n'est transmise à l'employeur ou au financeur.

Le consentement du bénéficiaire est requis, la démarche doit être entièrement volontaire.

Les documents de travail intermédiaires sont détruits à l'issue du bilan. Seule la synthèse finale est conservée trois ans à des fins de contrôle administratif (art. R.6313-7), puis détruite.

Évaluation et suivi qualité

À l'issue du bilan, un questionnaire d'évaluation vous est remis. Il porte sur l'atteinte de vos objectifs personnalisés, la qualité de l'accompagnement et votre satisfaction globale.

Six mois après la clôture, un second questionnaire de suivi vous est adressé afin de faire le point sur votre situation et votre ressenti 6 mois après la fin du bilan.

Résultats 2025 : 100 % des bénéficiaires sont allés au terme de leur bilan et se sont déclarés très satisfaits de leur accompagnement (21 bilans de compétences réalisés).

QUI SUIS-JE ?

Juriste de formation, j'ai d'abord travaillé pendant 16 ans dans le droit en milieu institutionnel, puis dans le développement des ressources humaines dans une entreprise nationale multisite (droit du travail, gestion des compétences, recrutement, relations sociales, contentieux individuels et collectifs).

En 2009, après avoir traversé ma propre phase de doute et de réajustement, j'ai choisi de devenir consultante en orientation professionnelle et formatrice indépendante.

Au fil du temps, j'ai développé la méthode Procédis®, une démarche structurée d'accompagnement au changement professionnel, ancrée dans la psychologie sociale, la psychologie cognitive et les sciences du comportement.

Mes atouts :

- Une expérience de plus de 30 ans dans l'accompagnement humain (droit du travail, sciences sociales et psychologie)
- Une écoute et une posture sans jugement
- Une sensibilité fine aux situations professionnelles et aux fonctionnements individuels
- Une exigence pragmatique (allergie au développement personnel de masse et aux formules toutes faites), un cadre solide pour avancer

Mes références :

- Certification qualité Qualiopi délivrée au titre de la catégorie Bilans de compétences.
- Activité de formation enregistrée auprès de la Préfecture de région Nouvelle-Aquitaine sous le n° 75331180033.

7

Un bilan de compétences est une démarche importante.

Prenez le temps d'y réfléchir et si ma façon d'accompagner vous convient, il vous suffira de me le faire savoir et je vous transmettrai la procédure d'inscription.